L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 30 MARS.

VENTES A L'ENCAN

Propriété quadrilatère et de prix Dans le Troisième District.

Succession de Mme Maria Hellming, épouse décédée d'Henry Schnattman.

Par CHARLES E. FORTIER, encanteur

Bureau, rue de la Bourse, No 69.

IL sera vendu, mardi 24 av 1866, à midi, à la Bourse des Nouvelles-Orléans, rue Royale, entre ces rues et celle du Conseil : Dessus, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 mars 1866, les enfants et héritiers de feu Mme Maria Hellming, née Schnattman, savoir :

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en couvrent dessus, au bailleur de Carondelet, entre Bourbon et Dauphine, rue Royale, connu et désigné sous les Nos 1 à 9 inclusivement, sur un plan de Pilié & Pilié, arpenteurs, en date du 5 mars 1866.

Les terrains No 1 forme le coin des rues Chevrot et Quatrième ; il a 32 pieds 2 pouces sur 1 ligne de face à la rue Chevrot, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 2 à 4 inclusivement, se touchant et formant un terrain No 1 ; ils ont ensemble 96 pieds 6 pouces sur la rue Quatrième, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, de 113 pieds.

Le terrain No 5 touche aux susdits terrains dans le fond ; il a 32 pieds 2 pouces sur 1 ligne de face à la rue Chevrot, 32 pieds 2 pouces et 2 lignes dans le fond, entre ligne nord-est et 128 pieds 2 pouces sur 1 ligne.

Le terrain No 6 formé le coin de l'Avenue Washington et de la rue Chevrot, il a 32 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Washington, sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 7 à 9, inclusivement, se touchent et forment un terrain No 8 ; ils ont ensemble 32 pieds de face à l'Avenue Washington, sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

CONDITIONS.—Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats Unis ; le reste, en billets hypothécaires, avec hypothèque spéciale, à un, deux, trois, quatre et cinq ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent par année, payable tous les six mois, avec privilège de vendeur jusqu'au parfait paiement.

L'acquéreur devra donner un bon et solvable cautionnement pour le montant des billets, qui devront être endossés par quelque personne connue et responsable.

Les ventes seront passées devant George W Cheney, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—15, 18, 20—2, 9, 10 et 11 avril

Propriétés de très grande valeur

Dans la rue St-Charles, le Carré de Teroli, la Promenade Triton et la rue St-Joseph.

Succession de JACOB OTT, décédé.—Deuxième Cour de District, No. 14,230.

Par J. B. WALTON & DESLONDE, *J. B. Walton*, encanteur.

Bureau—rue Carondelet, No 67, coin Union.

MERCREDI, 18 avril 1866, à midi, à la Bourse des Marchands, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, conformément à un ordre de l'Honorable John W. Terrell, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dossier de la Cour No 14230, et pour la compte de la succession de Jacob Ott, décédé.

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en couvrent dessus, au bailleur de Carondelet, entre Bourbon et Dauphine, rue Royale, connu et désigné sous les Nos 1 à 9 inclusivement, sur un plan de Pilié & Pilié, arpenteurs, en date du 5 mars 1866.

Le terrain No 1 forme le coin des rues Chevrot et Quatrième ; il a 32 pieds 2 pouces sur 1 ligne de face à la rue Chevrot, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 2 à 4 inclusivement, se touchent et forment un terrain No 1 ; ils ont ensemble 96 pieds 6 pouces sur la rue Quatrième, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, de 113 pieds.

Le terrain No 5 touche aux susdits terrains dans le fond ; il a 32 pieds 2 pouces sur 1 ligne de face à la rue Chevrot, 32 pieds 2 pouces et 2 lignes dans le fond, entre ligne nord-est et 128 pieds 2 pouces sur 1 ligne.

Le terrain No 6 formé le coin de l'Avenue Washington et de la rue Chevrot, il a 32 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Washington, sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 7 à 9, inclusivement, se touchent et forment un terrain No 8 ; ils ont ensemble 32 pieds de face à l'Avenue Washington, sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

CONDITIONS.—Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats Unis ; le reste, en billets hypothécaires, avec hypothèque spéciale, à un, deux, trois, quatre et cinq ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent par année, payable tous les six mois, avec privilège de vendeur jusqu'au parfait paiement.

L'acquéreur devra donner un bon et solvable cautionnement pour le montant des billets, qui devront être endossés par quelque personne connue et responsable.

Les ventes seront passées devant George W Cheney, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—15, 18, 20—2, 9, 10 et 11 avril

Propriétés de très grande valeur

Dans la rue St-Charles, le Carré de Teroli, la Promenade Triton et la rue St-Joseph.

Succession de JACOB OTT, décédé.—Deuxième Cour de District, No. 14,230.

Par J. B. WALTON & DESLONDE, *J. B. Walton*, encanteur.

Bureau—rue Carondelet, No 67, coin Union.

MERCREDI, 18 avril 1866, à midi, à la Bourse des Marchands, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, conformément à un ordre de l'Honorable John W. Terrell, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dossier de la Cour No 14230, et pour le compte de la succession de Jacob Ott, décédé.

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en couvrent dessus, au bailleur de Carondelet, entre Bourbon et Dauphine, rue Royale, connu et désigné sous les Nos 1 à 9 inclusivement, sur un plan de Pilié & Pilié, arpenteurs, en date du 5 mars 1866.

Le terrain No 1 forme le coin des rues Chevrot et Quatrième ; il a 32 pieds 2 pouces sur 1 ligne de face à la rue Chevrot, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 2 à 4 inclusivement, se touchent et forment un terrain No 1 ; ils ont ensemble 96 pieds 6 pouces sur la rue Quatrième, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, de 113 pieds.

Le terrain No 5 touche aux susdits terrains dans le fond ; il a 32 pieds 2 pouces sur 1 ligne de face à la rue Chevrot, 32 pieds 2 pouces et 2 lignes dans le fond, entre ligne nord-est et 128 pieds 2 pouces sur 1 ligne.

Le terrain No 6 formé le coin de l'Avenue Washington et de la rue Chevrot, il a 32 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Washington, sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 7 à 9, inclusivement, se touchent et forment un terrain No 8 ; ils ont ensemble 32 pieds de face à l'Avenue Washington, sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

CONDITIONS.—Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats Unis ; le reste, en billets hypothécaires, avec hypothèque spéciale, à un, deux, trois, quatre et cinq ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent par année, payable tous les six mois, avec privilège de vendeur jusqu'au parfait paiement.

L'acquéreur devra donner un bon et solvable cautionnement pour le montant des billets, qui devront être endossés par quelque personne connue et responsable.

Les ventes seront passées devant George W Cheney, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—15, 18, 20—2, 9, 10 et 11 avril

Propriétés de très grande valeur

Dans la rue St-Charles, le Carré de Teroli, la Promenade Triton et la rue St-Joseph.

Succession de JACOB OTT, décédé.—Deuxième Cour de District, No. 14,230.

Par J. B. WALTON & DESLONDE, *J. B. Walton*, encanteur.

Bureau—rue Carondelet, No 67, coin Union.

MERCREDI, 18 avril 1866, à midi, à la Bourse des Marchands, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, conformément à un ordre de l'Honorable John W. Terrell, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dossier de la Cour No 14230, et pour le compte de la succession de Jacob Ott, décédé.

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en couvrent dessus, au bailleur de Carondelet, entre Bourbon et Dauphine, rue Royale, connu et désigné sous les Nos 1 à 9 inclusivement, sur un plan de Pilié & Pilié, arpenteurs, en date du 5 mars 1866.

Le terrain No 1 forme le coin des rues Chevrot et Quatrième ; il a 32 pieds 2 pouces sur 1 ligne de face à la rue Chevrot, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 2 à 4 inclusivement, se touchent et forment un terrain No 1 ; ils ont ensemble 96 pieds 6 pouces sur la rue Quatrième, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, de 113 pieds.

Le terrain No 5 touche aux susdits terrains dans le fond ; il a 32 pieds 2 pouces sur 1 ligne de face à la rue Chevrot, 32 pieds 2 pouces et 2 lignes dans le fond, entre ligne nord-est et 128 pieds 2 pouces sur 1 ligne.

Le terrain No 6 formé le coin de l'Avenue Washington et de la rue Chevrot, il a 32 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Washington, sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 7 à 9, inclusivement, se touchent et forment un terrain No 8 ; ils ont ensemble 32 pieds de face à l'Avenue Washington, sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

CONDITIONS.—Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats Unis ; le reste, en billets hypothécaires, avec hypothèque spéciale, à un, deux, trois, quatre et cinq ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent par année, payable tous les six mois, avec privilège de vendeur jusqu'au parfait paiement.

L'acquéreur devra donner un bon et solvable cautionnement pour le montant des billets, qui devront être endossés par quelque personne connue et responsable.

Les ventes seront passées devant George W Cheney, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—15, 18, 20—2, 9, 10 et 11 avril

VENTES A L'ENCAN

Succession de Mme M. C. de LIVAUDAIS, Charles O. de Livaudais et al. vs. Mme D. de la Croix et al. —No 25,765.—

Vente pour effectuer un partage.

Positions d'affluent de grande valeur, Nos 46 rue du Canal, et No 48, rue de la Levée, occupées par A. Michel.—Magnifique maison en briques et à quatre étages, avec verandah, No 100½, rue de St-Charles, Ancien

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE, Au coin des rues Camp et Gravier. DOUZIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 31 Février 1866 ..... $288,158 64

Recettes—primes d'assurance $288,158 64
Primes de renouvellement 1,000 00
Primes sur les risques 1,000 00
Primes sur les risques 1,000 00
Primes sur les risques